

**Séminaire  
Vies Collectives**

*organisé grâce aux parrains  
de l'École de Paris :*

Air France  
Algoé<sup>2</sup>  
Alstom  
ANRT  
ArcelorMittal  
Areva<sup>2</sup>  
Cabinet Regimbeau<sup>1</sup>  
Caisse des Dépôts et Consignations  
CEA  
Chaire "management de l'innovation"  
de l'École polytechnique  
Chambre de Commerce  
et d'Industrie de Paris  
CNRS  
Conseil Supérieur de l'Ordre  
des Experts Comptables  
Danone  
Deloitte  
École des mines de Paris  
EDF  
Entreprise & Personnel  
ESCP-EAP  
Fondation Charles Léopold Mayer  
pour le Progrès de l'Homme  
France Télécom  
FVA Management  
Roger Godino  
Groupe ESSEC  
HRA Pharma  
IDRH  
IdVectoR<sup>1</sup>  
La Poste  
Lafarge  
Ministère de l'Industrie,  
direction générale des Entreprises  
Paris-Ile de France Capitale Economique  
PSA Peugeot Citroën  
Reims Management School  
Renault  
Saint-Gobain  
Schneider Electric Industrie  
SNCF<sup>1</sup>  
Thales  
Total  
Ylios

<sup>1</sup> pour le séminaire  
Ressources Technologiques et Innovation  
<sup>2</sup> pour le séminaire Vie des Affaires

(liste au 1<sup>er</sup> novembre 2008)

**POUR UNE AGRICULTURE  
CAPABLE DE NOURRIR LE MONDE**

par

**Edgard PISANI**  
Ancien ministre

Séance du 25 septembre 2008  
Compte rendu rédigé par Élisabeth Bourguinat

**En bref**

Edgard Pisani, ancien ministre de l'Agriculture toujours sollicité par des gouvernements et des institutions internationales pour sa compétence et sa liberté de pensée, alerte depuis 1996 les pouvoirs publics et l'opinion sur l'imminence d'une crise alimentaire mondiale. La régulation par le marché se montre incapable de préserver des biens pourtant cruciaux pour l'avenir de l'humanité, comme l'eau, les terres cultivables ou la forêt. Edgard Pisani propose la création de grandes régions homogènes au sein desquelles prévaudrait le libre échange des produits alimentaires, tandis que les échanges entre régions seraient régulés par l'OMC ; la création d'un Conseil de sécurité environnementale et alimentaire doté de pouvoirs comparables à ceux du Conseil de sécurité militaire ; ou encore la reconstruction d'une agriculture paysanne en Afrique sur la base de parcs vivriers permettant de recréer une dynamique d'auto-alimentation, mais aussi d'offrir des emplois pour répondre à l'explosion de la démographie.

*L'Association des Amis de l'École de Paris du management organise des débats et en diffuse  
des comptes rendus ; les idées restent de la seule responsabilité de leurs auteurs.  
Elle peut également diffuser les commentaires que suscitent ces documents.*

## **EXPOSÉ d'Edgard PISANI**

Je suis entré en politique par hasard, en août 1944 : la bataille de Paris m'a lancé dans l'Administration, puis au Sénat. Quand le général de Gaulle m'a nommé ministre, il m'a dit : *« N'oubliez pas que vous n'êtes pas le ministre des agriculteurs, mais le ministre de l'Agriculture française. »* Le ministre n'a pas pour mandat d'exalter les revendications du corps qu'il a la charge d'administrer, mais d'exercer une médiation entre les besoins du pays et ceux du secteur qu'il administre. En matière agricole, la politique consiste à assurer la médiation entre ce que la France demande à son agriculture et ce dont les agriculteurs ont besoin pour répondre à cette demande.

### **Le décalage entre offre et demande**

Le même principe s'applique à l'échelle du monde. Il faut, d'un côté, analyser les besoins de la population mondiale en termes de produits agricoles, mais aussi de traitement des sols, d'usage de l'eau, de respect du climat, de prise en compte de la réalité physique et de la réalité humaine ; de l'autre, examiner à quelles conditions ceux qui assurent la production agricole peuvent répondre à ces besoins.

La population de l'Union européenne est de 500 millions d'habitants, celle des États-Unis de 300 millions, celle de la Chine d'1,3 milliard d'habitants, celle de l'Inde d'1,2 milliard. Sur 6,5 milliards d'êtres humains au total, un milliard et demi mangent mal ou meurent de faim. Or, la population devrait approcher des 10 milliards d'habitants en 2050. D'ici trente ou quarante ans, nous devons être capables de produire deux fois plus de calories qu'aujourd'hui.

Les surfaces agricoles utiles représentent 173 millions d'hectares en Union européenne (dont un sixième en France, soit 29 millions d'hectares), 411 millions d'hectares aux États-Unis, et 550 millions d'hectares en Chine. La surface des terres cultivées diminue à un rythme rapide, du fait de l'urbanisation, du développement des infrastructures, ou encore de la montée des océans. De plus, l'agriculture n'est plus seulement productrice d'aliments mais également de carburants, et ceux-ci menacent de concurrencer la production alimentaire et d'aggraver ainsi un problème déjà très préoccupant.

L'irrigation consomme 63 % des réserves d'eau potable. L'agriculture californienne, sans doute l'une des plus florissantes du monde, prélève des quantités d'eau considérables, et des conflits s'annoncent déjà entre les besoins d'irrigation et les besoins en eau des villes, que ce soit pour la consommation humaine ou pour l'industrie. L'Arizona et les autres fleuves des Rocheuses ont vu leur débit diminuer fortement depuis vingt ans et la Californie commence à connaître des problèmes d'approvisionnement.

Ainsi, les facteurs de production ont tous tendance à baisser, même si cette baisse est partiellement compensée par les progrès scientifiques, à la fois parce qu'il y a constamment de nouvelles découvertes et parce qu'elles sont mieux diffusées dans le monde. Certains progrès sont cependant contestés et contestables : on ne peut plus considérer n'importe quelle avancée scientifique comme positive.

### **Pas de prévision systémique**

Les chiffres que j'ai rappelés sont effarants. Pourtant, il n'existe actuellement aucun effort de prévision systémique tenant compte de l'ensemble des variables et des jeux possibles entre ces différents facteurs. On trouve des prévisions concernant l'eau, l'énergie, les terres cultivables ou la population, mais aucune synthèse entre toutes ces données. Nous sommes conscients des facteurs dont dépend l'équilibre alimentaire du monde, mais non du degré d'importance de l'évolution de tel ou tel facteur ni de leurs interactions.

Le rôle des politiques consiste pourtant à faire en sorte que les besoins et les moyens disponibles s'adaptent mutuellement, de façon à parvenir à un équilibre. À ne pas prendre les problèmes dans leur ensemble, à ne pas étudier la façon dont les différents facteurs et situations se combinent, nous risquons d'être confrontés à un très grand désordre devant lequel nous nous sentirions impuissants.

### **La régulation par le marché inopérante**

Dans de nombreux domaines, la confrontation entre l'offre et la demande aboutit à une régulation naturelle. Dans le domaine agricole, la flexibilité est beaucoup moins grande et le marché ne suffit pas à résoudre les déséquilibres.

Aux États-Unis, par exemple, des dizaines de milliers d'hectares de forêt sont régulièrement détruits par les incendies. Ceux-ci sont provoqués par la construction, en pleine forêt, de maisons individuelles équipées de générateurs d'énergie et très éloignées des secours. En Amérique latine, on détruit des centaines de milliers d'hectares de forêt pour produire du soja et du maïs, ce qui perturbe l'équilibre écologique et le climat de l'ensemble du continent. Partout dans le monde, la périurbanisation et la construction d'autoroutes dévorent les meilleures terres arables. Les règles d'urbanisme devraient prendre en compte de façon spécifique ces deux biens fonciers extrêmement précieux que sont les forêts et les terres cultivables, en raison du rôle indispensable qu'elles jouent dans la régulation du climat et dans l'alimentation.

A-t-on le droit d'appliquer à l'agriculture les règles habituelles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), alors que ces règles aboutissent à la destruction de certaines agricultures moins riches que d'autres, et que les moyens de production détruits ne peuvent pas être transférés ailleurs, faute de terrains ? Le moment est peut-être venu de s'interroger sur la notion de liberté : est-elle un droit absolu et sans limite, ou une faculté laissée à chacun de poursuivre ses intérêts à l'intérieur d'un système qui garantisse l'intérêt général ? L'OMC a-t-elle la moindre utilité si quelques commerçants peuvent disposer comme ils l'entendent de ressources naturelles aussi cruciales pour l'intérêt général ?

### **Sectoriser le libre-échange**

Je conteste la capacité de l'OMC à régler seule le problème que pose l'agriculture. On ne peut pas appliquer les mêmes règles commerciales à l'automobile, dont on peut déplacer les usines à travers le monde, et à l'agriculture, dont on ne peut pas aussi librement déplacer les lieux de production ni modifier les genres de production. On ne peut pas non plus prétendre administrer avec les mêmes règles des agricultures aussi différentes que celles de la Finlande et du Burkina Faso.

Je suis d'ailleurs convaincu que l'extension indéfinie de l'Union européenne est une menace pour son existence même, car il deviendra de plus en plus difficile de se mettre d'accord sur certaines règles. On doit concevoir des ensembles suffisamment homogènes pour que leurs membres aient tous intérêt à commercer entre eux selon des règles communes. Cela n'implique pas qu'ils soient tous rigoureusement au même niveau économique : lorsque nous avons créé l'Europe des Six, l'écart entre l'économie hollandaise et l'économie italienne était considérable. Il faut appliquer le principe du libre-échange de façon progressive, sur des zones de plus en plus significatives, et non l'imposer d'emblée au niveau mondial alors que certaines économies ne sont pas en mesure de le supporter.

En matière agricole particulièrement, il est possible de globaliser l'expression des besoins, mais non la réponse à ces besoins, car les outils et les moyens de production ne sont pas les mêmes d'une région à l'autre. C'est pourquoi je milite pour la constitution de quelques grandes régions au sein desquelles s'appliquerait le principe de libre-échange, mais qui seraient en revanche protégées les unes des autres. Dans cette configuration, le rôle de l'OMC serait de fixer les règles des échanges entre les grandes régions.

Un autre argument en faveur de ce découpage est celui de l'efficacité énergétique. Dans les années qui viennent, le prix de l'énergie va jouer un rôle de régulation des exportations à longue distance, en particulier pour l'agriculture. Ce secteur consomme énormément d'énergie, non seulement pour la production elle-même, mais pour le transport des denrées.

### **Le cas de l'Afrique**

Selon les prévisions des Nations Unies, l'Afrique sera en 2035 le continent le plus peuplé du monde. La Chine comptera 1,45 milliard d'habitants, l'Inde 1,55 et l'Afrique 1,64. Par ailleurs, l'Afrique représente sans doute la plus importante réserve foncière agricole du monde. Mais la façon dont son agriculture est gérée est désolante.

#### *La Main et l'Outil*

Entre 1981 et 1983, alors que je représentais la France auprès de la Commission européenne, je me suis rendu en Afrique pour découvrir la réalité humaine, agricole et économique de ce continent. On m'a proposé de visiter une plantation de bananiers. J'ai été très favorablement impressionné par le fait que tout était beau et propre, les routes bien goudronnées, les travailleurs en uniforme. Mais, en prolongeant ma déambulation, je suis tombé sur la clôture de la plantation et j'ai constaté que de l'autre côté du grillage, la campagne était à l'abandon. J'ai demandé si l'on pouvait mettre un hélicoptère à ma disposition et en survolant les limites de la plantation, j'ai constaté que tout était vert à l'intérieur, et stérile à l'extérieur. J'ai fait part de mon étonnement au PDG de la plantation, qui m'a répondu : « *Nous donnons un salaire à nos employés ; ils n'ont qu'à se débrouiller pour exploiter leurs terres.* »

J'ai écrit, il y a 25 ans, un livre intitulé *La Main et l'Outil*, dans lequel je dénonçais le fait que les colonisateurs sont allés en Afrique pour acheter ce dont ils avaient besoin et vendre des outils, mais sans former la main qui devrait se servir de ces outils. Avant de faire le procès de l'Afrique telle qu'elle est – et pour avoir participé à un certain nombre de négociations, je fais ce procès – il faut se demander si l'héritage que nous avons laissé aux Africains n'était pas pratiquement insurmontable. Les frontières actuelles des États sont celles des colonisateurs et non les frontières des tribus indigènes, ce qui a entraîné d'innombrables conflits. Par ailleurs, pendant des années, nous avons déversé sur l'Afrique nos surplus agricoles, ce qui a empêché ce continent de produire lui-même ce dont il avait besoin. J'estime qu'il faudrait interdire, sauf cas exceptionnel, toute distribution de nourriture gratuite : toute l'aide alimentaire devrait être vendue, éventuellement à prix réduit, et le bénéfice être investi dans le développement de l'agriculture africaine.

#### *Des jardins vivriers ?*

Aujourd'hui, une page doit être tournée. L'Afrique n'est pas faite pour être exploitée mais pour être développée par les Africains eux-mêmes. Mais comment passer de l'agriculture issue du système des plantations à une agriculture paysanne, et comment permettre aux Africains d'insérer progressivement cette agriculture dans le marché mondial ?

Pour résoudre cette difficulté, ma vieille expérience de provincial m'a fait penser aux jardins ouvriers : avec quelques dizaines ou centaines de mètres carrés, quelques outils, une brouette, une petite réserve d'eau, un ménage pouvait, au bout de quelques mois seulement, vivre de sa production. Pourquoi ne pas appliquer la même méthode, à grande échelle, en Afrique ? On pourrait imaginer des parcs régionaux aménagés en jardins vivriers. Chaque parcelle individuelle serait divisée en deux parties : la première serait destinée à la consommation familiale, et dès que la famille aurait fait la preuve de sa capacité à le mettre en valeur, on lui accorderait de travailler sur la seconde moitié, destinée à la vente sur le marché.

Ceci nécessiterait la mise en place de systèmes d'irrigation, de voies de circulation et de coopératives qui pourraient prendre en charge le ramassage et la vente des produits. En effet, un cultivateur seul ne peut accéder au marché, à moins de travailler aux portes des villes, ce qui n'est pas souhaitable si l'on veut éviter que ces parcs vivriers soient victimes de la spéculation foncière. On réinventerait ainsi le processus qui a vu naître l'économie moderne il

y a dix mille ans : chacun travaille d'abord pour soi-même, puis les surplus de production engendrent le troc, et comme celui-ci n'est pas toujours égal, on découvre la monnaie et on crée le marché.

À ma grande surprise, cette idée, que j'ai suggérée il y a quelques mois, a fait son chemin. Plusieurs chefs d'État africains semblent décidés à la mettre en œuvre, notamment en apportant leur garantie aux banques pour qu'elles proposent des prêts. On pourrait ainsi espérer rompre avec une économie agricole reposant sur des plantations monoculturelles et concourir à l'émergence d'un vrai paysannat vivrier africain.

### **Recréer des emplois**

La redynamisation d'une agriculture paysanne présenterait aussi l'avantage d'offrir des emplois à une population qui va connaître une très forte augmentation. En Chine, l'embauche industrielle et urbaine a d'ores et déjà tendance à se tasser, du fait de la robotisation croissante et des tensions s'exerçant sur les marchés. Tout autour du monde, les gisements d'emplois se font de plus en plus rares.

Je me suis amusé à un petit calcul. Supposons que je sois propriétaire de 5 000 hectares de terres agricoles et que je n'aie pas d'héritier : que faire de mon bien ? J'hésite entre deux possibilités, vendre les 5 000 hectares en une fois, ou créer 100 fermes de 50 hectares. J'ai demandé à une équipe de chercheurs de comparer les résultats de ces deux options en termes de quantités totales produites, de qualité de la production et de consommation énergétique. Le bilan est plutôt à l'avantage des 100 fermes de 50 ha, à l'exception d'un critère : le ramassage des produits coûte plus cher dans cette hypothèse que dans celle d'une ferme de 5 000 ha.

L'expérience a été tentée de façon très concrète par deux associations qui regroupent des fermes de 40 à 50 ha, l'une dans les côtes d'Armor, l'autre dans l'Aveyron, et qui ont comparé leurs performances à celles de grandes exploitations. Elles ont pu démontrer qu'elles étaient compétitives sur le plan des volumes, de la qualité et du coût de revient, et que leur mode d'exploitation préservait davantage l'environnement que celui des fermes industrielles. Si on y ajoute le facteur emploi, le bilan me semble encore plus évident, dans un contexte où la population mondiale va exploser et où les pays développés ne savent pas comment ils financeront leurs systèmes de retraites et plus généralement leurs systèmes sociaux.

### **Conclusion**

Nous sommes en train d'avancer à l'aveuglette en nous fiant aux seules lois du marché, sans nous poser les questions fondamentales que suscitent les situations auxquelles nous sommes confrontés. Le temps est venu de relever les défis de façon globale. Ayons le courage d'adopter les solutions qui résolvent le mieux possible le plus de problèmes simultanément.

# DÉBAT

## Les OGM

**Un intervenant :** *Quelle est votre position en ce qui concerne les OGM (Organismes génétiquement modifiés) ?*

**Edgard Pisani :** Le recours aux OGM me paraît une nécessité à terme. Mais pour l'instant, ils sont encore inutilisables, car ils présentent des inconvénients à la fois sur le plan environnemental et sur le plan alimentaire. Les dernières expériences semblent montrer que les inconvénients alimentaires sont en train d'être levés. En revanche, les nuisances environnementales restent importantes. Plutôt que de combattre les OGM de façon frontale, il faudrait encourager les firmes à mener de nouvelles recherches pour éviter que les champs semés en OGM soient nocifs pour l'environnement.

### Une expérience de jardins vivriers

**Int. :** *Je suis responsable d'une ONG impliquée dans l'appui au développement de l'agriculture familiale dans les pays du Sud. Depuis une vingtaine d'années, nous mettons en œuvre, en périphérie de villes telles que Kinshasa, Brazzaville, Luanda, mais aussi Phnom Penh, un modèle proche de celui que vous avez décrit. La surface des exploitations est en moyenne de 1 000 m<sup>2</sup>, ce qui permet à une famille de vivre dignement et d'approvisionner les marchés locaux. Pour l'instant, environ 20 000 familles sont aidées chaque année par notre ONG, mais d'autres associations travaillent dans le même sens. L'objectif n'est pas seulement social, mais véritablement économique : il s'agit d'accompagner ces très petites exploitations pour les rendre capables de résister aux différents aléas auxquels elles peuvent être confrontées : sécheresse, inondations, mais aussi concurrence de l'aide alimentaire gratuite que vous avez évoquée.*

*Notre travail comprend aussi le soutien à des ONG locales capables de prendre le relais pour pérenniser cette démarche et l'étendre au plus grand nombre. Nous nous heurtons malheureusement aux fluctuations de l'intérêt de l'opinion publique. En cas de crise alimentaire, nous sommes submergés d'appels et de propositions d'aides, y compris de la part des gouvernements locaux ou de grandes entreprises, mais au bout de quelques semaines, le soufflet retombe. Cette démarche nous paraît pourtant extrêmement prometteuse, à la fois pour approvisionner les marchés en produits locaux, créer de l'emploi et de la valeur ajoutée locale, mais aussi pour aider ces populations à retrouver leur dignité.*

**E. P. :** Cela me paraît effectivement la seule voie pour créer une dynamique d'auto-alimentation, en tout cas actuellement : les choses évoluent vite et dans une quinzaine d'années, les enjeux seront probablement différents. Pour l'instant, on ne peut que déplorer que la plupart des ONG euro-américaines aient jusqu'ici regardé ce genre de démarche d'un œil assez méfiant et ne les aient pas beaucoup appuyées, sauf dans quelques pays comme le Burkina Faso ou le Niger. Or, pour des raisons de fertilité des sols et de quantité d'eau disponible, cette action serait encore plus utile en Afrique équatoriale et subéquatoriale qu'en Afrique tropicale.

On peut aussi regretter que les ONG qui agissent dans ce domaine défendent chacune leur méthode et ne travaillent pas suffisamment ensemble. Cela pourrait passer, par exemple, par l'élaboration d'un code de conduite commun, quitte à ce que chacune reste indépendante dans son action.

Enfin, les ONG gagneraient à se rapprocher des États africains eux-mêmes : elles ne pourront pas développer leur action à la bonne échelle si elles se heurtent à l'indifférence ou à l'hostilité des pouvoirs publics locaux. C'est le sens des démarches que j'effectue actuellement auprès de certains chefs d'États africains. Je suis invité à Dakar en décembre pour rencontrer un certain nombre d'entre eux, et je serais heureux de disposer de plus d'informations sur les activités de votre ONG afin d'alimenter nos réflexions.

## Un cri d'alarme inutile ?

**Int. :** *Votre cri d'alarme est indiscutablement justifié, mais je crains qu'il s'avère sans effet. Conformément au fameux adage de Keynes, « In the long run, we're all dead » (« À long terme, nous sommes tous morts »), l'expérience prouve que tant que la catastrophe reste lointaine, les politiques s'occupent des questions plus urgentes. C'est seulement lorsque le danger est immédiat que l'on prend de grandes décisions, comme celle de créer la Société des Nations ou l'ONU (Organisation des Nations unies). C'est d'autant plus vrai qu'il est souvent arrivé, par le passé, que les catastrophes annoncées ne se produisent pas. Lors du premier choc pétrolier, le baril est passé de 4 à 15 dollars. Les observateurs annonçaient que lorsqu'il atteindrait 50 dollars, l'économie s'écroulerait. Le baril a franchi le mois dernier la barre des 150 dollars, et la fin du monde n'est toujours pas arrivée. Plus près de nous, le risque d'une crise financière de grande ampleur a été prédit, mais lorsque la crise s'est manifestée, le président Bush a décidé de racheter les créances de toutes les banques, et tout semble s'être arrangé.*

**E. P. :** À un détail près : cela va nous coûter beaucoup plus cher que la PAC (Politique agricole commune)...

**Int. :** *Peut-être, mais la crise sera surmontée. Voici un dernier exemple, encore plus spectaculaire. Au XIX<sup>e</sup> siècle, Malthus, ayant observé que la croissance de la population était exponentielle et que celle des ressources agricoles était linéaire, avait prédit que lorsque la population atteindrait 2 milliards d'êtres humains, l'humanité connaîtrait la famine. Nous en sommes à 6,5 milliards d'individus et nous ne sommes toujours pas morts de faim.*

**Int. :** *Cela dépend de qui on parle...*

**Int. :** *Les gens qui écrivent, qui décident et qui gouvernent n'ont pas été touchés par la famine. En résumé, les catastrophes que vous annoncez ne sont pas jugées prioritaires et comme, dans le passé, certaines ne se sont pas réalisées, votre cri d'alarme risque de ne pas être pris vraiment au sérieux.*

**E. P. :** Je ne partage pas votre point de vue. On assiste indéniablement à une prise de conscience du caractère gravissime de la crise alimentaire annoncée, des migrations massives vers les pays développés que cette crise va entraîner, et de l'urgence de prendre des décisions. La vraie question, aujourd'hui, est celle des moyens qu'il convient d'employer pour répondre à cette crise. Partant du constat qu'aujourd'hui la faim tue plus que la guerre, je m'associe à ceux qui défendent l'idée d'un Conseil de sécurité alimentaire et environnementale. Ce conseil disposerait du même genre de pouvoirs que le Conseil de sécurité militaire, c'est-à-dire d'une capacité de réglementation et d'intervention pour que les régions les mieux dotées viennent en aide aux régions les plus démunies.

Je ne souscris pas non plus à la conclusion que vous tirez du fait que les catastrophes annoncées ne se sont pas toujours réalisées. Le fait d'injecter des milliards de dollars dans le système bancaire aura-t-il pour conséquence la reconduction indéfinie du système tel qu'il fonctionne aujourd'hui, ou au contraire la remise en cause de la façon dont il est géré et une meilleure régulation ? Si l'homme n'était pas capable de tirer les leçons de ses propres erreurs, de ses insuffisances ou de ses refus d'intervenir liés à des motifs idéologiques, il n'y aurait effectivement plus rien à espérer. Mais je refuse d'y croire, et ce qui se passe dans le secteur financier me donne bon espoir que les choses vont changer. Le résultat des élections américaines marquera probablement une étape importante.

## L'OMC

**Int. :** *Il semble évident qu'on ne peut pas mettre sérieusement en concurrence un céréalier beauceron équipé d'un tracteur de 300 CV, et un paysan burkinabé ne possédant qu'une houe et attendant qu'il pleuve. Les forces du marché doivent être contrôlées et tempérées, et vous avez raison de déplorer un déficit de pilotage public à cet égard. Même au sein de l'Union européenne, la myopie est telle qu'il y a quelques années encore, le maître mot de la politique agricole était la notion de découplage : compte tenu des excédents de production, il fallait*

*subventionner les exploitations et non la production, ou en d'autres termes payer les agriculteurs pour ne pas produire. C'est seulement lorsque le prix du blé est brutalement passé de 60 à 200 euros la tonne, que l'on a pris conscience d'un risque de pénurie.*

**E. P. :** Cette hausse brutale a résulté d'une erreur des appareils administratifs européen et américain gérant les réserves.

**Int. :** *Cela ne fait que confirmer l'existence d'un déficit de pilotage public, face auquel l'OMC apparaît, malgré tout, comme l'embryon d'une instance mondiale capable de réguler ces marchés. Je voudrais évoquer notamment le travail de la Commission du Codex Alimentarius, créée en 1963 par la FAO (Food and Agriculture Organization) et l'OMS (Organisation mondiale de la Santé), et reconnue par l'OMC. Cette commission élabore des normes alimentaires permettant de s'assurer de la loyauté des transactions en matière de produits alimentaires. Pourquoi ne pas étendre son champ de compétence pour qu'elle prenne également en compte les questions de sécurité alimentaire ? Il me paraîtrait en tout cas dangereux de remettre en cause l'existence de l'OMC, alors que c'est le seul organisme, actuellement, qui exerce une certaine régulation dans les échanges.*

**E. P. :** C'est un fait qu'il n'existe actuellement aucune institution chargée de mener des prospectives globales sur l'avenir alimentaire de la planète. Cela fait deux ans que je m'amuse à ce genre d'exercice et je me déssole de constater que les études dont on dispose ne présentent aucune cohérence entre elles, que ce soit en termes de calendrier, de système de mesure, ou encore de monnaie.

Le secteur agricole a fait l'objet, dès l'origine, d'une forme de suspicion qui s'est traduite par une incohérence institutionnelle. Quelques années à peine après la création de la FAO, chargée de contribuer à améliorer l'état nutritionnel, le niveau de vie, la productivité agricole et le sort des populations rurales en général, les Nations unies se sont dotées d'un second organisme, le Programme alimentaire mondial, auquel elles ont confié le soin de distribuer les aides alimentaires, sans véritable lien avec la FAO.

Dans ce contexte, il est clair que l'OMC a un rôle à jouer, mais encore faudrait-il définir la façon dont ce rôle doit s'exercer dans le domaine de l'agriculture. Je ne plaide pas pour que le monde agricole échappe à la loi du marché, mais pour que la loi du marché lui soit appliquée en tenant compte de ses spécificités. Le marché ne fonctionne pas de la même façon lorsqu'il s'agit de vendre une voiture ou une tonne de beurre. L'OMC devrait être le garant de principes fondamentaux tels que celui de la concurrence, mais les modalités de contrôle de la concurrence ne doivent pas être identiques pour l'agriculture et pour d'autres secteurs. D'où l'idée de créer un Conseil de sécurité alimentaire et environnementale qui fixerait les principes fondamentaux à appliquer dans le domaine agricole, en déléguant leur mise en œuvre et leur gestion à une gouvernance organisée en grandes régions.

Ce système serait en apparence plus compliqué, mais certainement beaucoup plus efficace que ne l'est l'OMC actuellement sur ces questions.

### **Le discrédit des hommes politiques ?**

**Int. :** *Selon un autre adage de Keynes : « Il n'est rien qu'un gouvernement déteste plus que d'être bien informé, car cela augmente considérablement la complexité et la difficulté du processus menant aux décisions. » Vous nous avez expliqué que vous étiez venu à la politique par hasard, et manifestement vous êtes un très grand homme politique. Mais on ne peut pas en dire autant de tous ceux qui nous gouvernent. Toutes les informations que vous nous avez apportées sont largement connues, et pourtant aucune grande décision n'est prise. Ne faudrait-il pas que les citoyens, renonçant à faire confiance à leurs élus, prennent les choses eux-mêmes en main ?*

**E. P. :** Il y a quelques mois, j'ai publié *La Passion de l'État*, un livre d'entretiens avec Jean Lacouture. À la première question qu'il me posait : « Est-ce bien l'État que vous aimez ? N'est-ce pas la France ? », j'ai répondu ceci : « Un Français ne peut pas ne pas aimer la France. Il peut ne pas aimer son appareil administratif et politique. J'aime les deux ! La première, d'une tendresse filiale, d'un amour vrai. Le second, avec une passion cruelle, car si

*je mesure combien nous avons besoin de lui, je brûle de le réformer dans son architecture et ses pratiques, qui donnent de la France une image caricaturale et la paralysent. »*

Pour moi, la politique relève de la médiation, une notion qui doit être distinguée de celle d'arbitrage. L'arbitrage consiste à "couper la poire en deux", alors que la médiation donne aux parties des raisons de travailler ensemble. La mission de la politique est de faire en sorte que des parties opposées entre elles au départ aient envie, au nom d'une certaine vision commune, de travailler ensemble et de construire ensemble des solutions. Cette capacité à proposer une vision commune et à assurer une médiation est manifestement ce qui manque le plus à nos hommes politiques.

Pourtant, l'État n'a jamais occupé en France une place aussi grande qu'aujourd'hui. Quand j'ai été nommé fonctionnaire, je n'avais que 27 ans et je m'ennuyais un peu dans mon nouveau poste. J'ai demandé à l'archiviste départemental de me communiquer les circulaires reçues par mes prédécesseurs à différentes époques. Sous Lucien Bonaparte, qui a créé le corps préfectoral, les préfets avaient reçu 300 pages de circulaires en deux ans, et c'est sur ces 300 pages que l'administration française continue de fonctionner aujourd'hui. En 1951, on en était déjà à 5 000 pages par an, et je ne sais à quel nombre on en est rendu aujourd'hui. On ne peut pas prétendre réformer l'État sans se demander quel doit être le rôle de l'Administration : définir les politiques ou en assurer l'application ? Le rôle des politiques est de construire une vision d'avenir, et non de s'encombrer de tous les petits détails de gestion qu'ils devraient laisser à leurs administrations.

**Int. :** *Je vous ai écouté lors de plusieurs émissions télévisées, et j'avais le sentiment que vous étiez très pessimiste sur l'avenir. Je n'en suis plus très sûr à l'issue de cette conférence. En définitive, êtes-vous optimiste ou pessimiste ?*

**E. P. :** Si ma vie dépendait du fait que je traverse l'Océan à la nage, je me jetterais à l'eau sans hésiter. Quand on est responsable, on n'a pas le droit d'être pessimiste. On n'a que le droit d'être exigeant pour soi-même et pour les autres.

Présentation de l'orateur :

Edgard Pisani : ancien ministre de l'Agriculture et de l'Équipement ; ancien ministre de la Nouvelle-Calédonie, ancien commissaire européen au Développement, ancien président de l'Institut du Monde Arabe ; retraité en activité d'écrivain.

Diffusion novembre 2008